

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00608

Numéro SIREN : 413 474 792

Nom ou dénomination : SILDIS- SOCIETE ILLOISE DE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 13/05/2022 sous le numéro de dépôt B2022/003159

Désignation de l'entreprise : SAS SILDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise LIEU DIT CAMP LLARG		66130 ILLE SUR TET Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 4 1 3 4 7 4 7 9 2 0 0 0 2 0			Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N clos le, 31 12 2019	
		N-1 31 12 2018	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)	BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et fins	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD
Disponibilités		CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	
Revois : (1) Dont droit au bail		CP	CR
Clause de réserve de propriété*	Immobiliations	Stocks	Créances :
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		335	(3) Part à plus d'un an :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Group

avec Arthur Lambert

Désignation de l'entreprise : SAS SILDIS

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :40.....000.....)	DA	40 000	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Reserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	331 694	284 356	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	95 191	47 337	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	470 884	375 694	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 216 494	1 470 436	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	2 779 696	3 300 152	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 674 183	3 356 517	
	Dettes fiscales et sociales	DY	651 963	730 960	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	4		
	Autres dettes	EA	413 622	325 977	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	371	355	
TOTAL (IV)	EC	8 736 329	9 184 397		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 207 213	9 560 091		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 902 728	7 930 735		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		11 244		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

FAFILLAIKE A LUNSEVEK FAK LE DECLAKAN

Désignation de l'entreprise : SAS SILDIS					Néant <input type="checkbox"/> *			
					Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				IIA	869 484	767 260	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				IIIB		19 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				IIIC	1 050		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				IIID	870 534	786 260	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				IIIE	228 954	6 626	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				IIIF		55 473	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				IIIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				IIII	228 954	62 099	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					IIII	641 579	724 161	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	IIIJ	60 932		
Impôts sur les bénéfices *				(X)	IIIK	75 812		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					IIIL	32 844 146	29 884 030	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					IIIM	32 748 956	29 836 692	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					IIIN	95 191	47 337	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			IIIO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		IIIV			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IIIG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		IIIP			
			- Crédit bail immobilier		IIIQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IIII			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IIJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IIK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IIHX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			IIIC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			IIID			
	(9)	Dont transferts de charges			IIIA1	89 937	116 322	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	€		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			IIIA3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			IIIA4	(61)	1 121		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N			
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe					228 954		870 534	
					Exercice N			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise : SAS SILDIS

Néant *

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
		FA	FB	FE	FF	FI	FL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	31 632 196				31 632 196	28 808 876	
	Production vendue	biens*						
		services*	198 631				198 631	133 630
	Chiffres d'affaires nets*	31 830 828				31 830 828	28 942 506	
	Production stockée*							
	Production immobilisée*							
	Subventions d'exploitation					4 914	12 324	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					103 236	116 322	
	Autres produits (1) (11)					605	633	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						31 939 583	29 071 785
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					25 682 525	23 961 631	
	Variation de stock (marchandises)*					(192 879)	17 484	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					82 549	29 271	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					3 601 177	2 952 182	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					283 013	316 993	
	Salaires et traitements*					1 828 309	1 568 201	
	Charges sociales (10)					442 383	389 064	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				580 944	484 681
			- dotations aux provisions					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					1 599	1 250
	Pour risques et charges : dotations aux provisions							
	Autres charges (12)					28 464	4 169	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						32 338 085	29 724 926	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						(398 502)	(653 141)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					29 168	25 984	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					4 862		
	Différences positives de change							
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							
	Total des produits financiers (V)					34 029	25 984	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					70	6 152	
	Intérêts et charges assimilées (6)					45 102	43 514	
	Différences négatives de change							
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							
Total des charges financières (VI)						45 172	49 668	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						(11 143)	(23 684)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						(409 645)	(676 824)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAS SILDIS

LIEU DIT CAMP LLARG
C.C.DU RIBERAL
66130 ILLE SUR TET

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

SECAFI CSM
607 RUE FELIX TROMBE
TECNOSUD
66100 PERPIGNAN
04 68 68 20 20

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 207 212.88 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 31 830 827.59 Euros et dégagant un bénéfice de 95 190.63 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Rappels annexe 2018 et Comparabilité des comptes

Changement d'enseigne début mai 2018

La société SILDIS, qui exploitait un supermarché sous l'enseigne CARREFOUR MARKET est devenue adhérente de la Coopérative Système U Centrale Régionale Sud et exploite désormais son magasin sous l'enseigne SUPER U depuis le début du mois de mai 2018.

Des travaux d'ampleur ont été réalisés au cours de l'exercice pour réorganiser complètement le point de vente en conformité avec le concept de la nouvelle enseigne.

Le magasin est resté ouvert pendant cette période de travaux qui a pris fin au début du quatrième trimestre 2018.

La réouverture commerciale officielle dans la nouvelle configuration a eu lieu le 25 octobre 2018.

Changement de présidence

En date du 03 décembre 2018, la SAS GUILLAR, associée unique de la SAS SILDIS, a pris acte de la démission de Monsieur Ghislain GAUBERT de ses fonctions de Président de la société et de Madame Marie-Louise GAUBERT de ses fonctions de Directeur Général.

La société GUILLAR est nommée Présidente en remplacement à compter du 10 septembre 2018 et ce, pour une durée indéterminée.

Produits exceptionnels relatifs aux subvention d'enseigne U

En tant que nouvel adhérent au réseau, la Coopérative Système U a subventionné la société SILDIS au titre de deux dispositifs :

- une aide spécifique régionale d'accompagnement pour un montant total de 452 875 € HT provisionnée en 2018 et versée en totalité en 2019.
- une subvention d'ouverture pour un montant total de 905 750 € HT, décomposée en deux parties de 75 % et 25 %.

En 2018, au vu des dispositions conventionnelles, la subvention d'ouverture a été provisionnée à hauteur de 163 538 € hors TVA, correspondant à un prorata temporis de 65/360ème puisque la réouverture du point de vente a eu lieu le 25 octobre 2018.

En 2019, SILDIS a donc constaté un produit exceptionnel de 742 213 € correspondant au solde de cette subvention d'ouverture.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Frais de siège & prestations de services de la société GUILLAR

Au regard des importants changements intervenus dans le groupe GUILLAR au cours de l'année 2018 (cession de la filiale CARGO, achat de la filiale PAVAR, changement de Gouvernance au sein des sociétés, etc.), le calcul des frais de siège et prestations de services à été refondé afin de mieux correspondre à la nouvelle organisation opérationnelle du groupe.

En prenant en compte ces nouvelles dispositions, le montant facturé à la société SILDIS par la société GUILLAR pour l'exercice 2019, s'élève à :

- Prestations de services : 154 159 € HT
- Rémunération de la Présidence : 60 000 € HT
- Rémunération de l'animation du groupe : 102 513 € HT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

La société a réussi à maintenir son niveau d'activité habituel durant la période de confinement et ne s'attend aucunement à un impact négatif sur les comptes de l'exercice en cours. A la date d'arrêté des comptes des états financiers de la société au 31 décembre 2019, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale

La société SILDIS a opté pour entrer dans le groupe d'intégration fiscale dont la société mère est la SAS GUILLAR.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 49 587		
Constructions sur sol d'autrui	990 279		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 982 096		166 052
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 816 706		125 611
Installations générales agencements aménagements divers	201 303		29 067
Matériel de transport	66 829		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	464 998		23 159
Avances et acomptes			12 880
TOTAL	5 522 211		356 769
Autres participations	12 724		
Autres titres immobilisés	603		14
Prêts, autres immobilisations financières	335		
TOTAL	13 662		14
TOTAL GENERAL	5 985 460		356 782

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			449 587	449 587
Constructions sur sol d'autrui			990 279	990 279
Installations générales agencements aménagements constr.			2 148 148	2 148 148
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 942 317	1 942 317
Installations générales agencements aménagements divers			230 370	230 370
Matériel de transport			66 829	66 829
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			488 157	488 157
Avances et acomptes			12 880	12 880
TOTAL			5 878 979	5 878 979
Autres participations			12 724	12 724
Autres titres immobilisés			617	617
Prêts, autres immobilisations financières			335	335
TOTAL			13 676	13 676
TOTAL GENERAL			6 342 242	6 342 242

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 933	1 685		4 618
Constructions sur sol d'autrui	527 288	76 257		603 545
Installations générales agencements aménagements constr.	804 282	214 445		1 018 727
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	874 117	187 546		1 061 664
Installations générales agencements aménagements divers	136 998	22 227		159 225
Matériel de transport	55 778	9 872		65 650
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 029	68 912		91 941
TOTAL	2 421 492	579 259		3 000 751
TOTAL GENERAL	2 424 425	580 944		3 005 369

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 685				
Constructions sur sol d'autrui	76 257				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	214 445				
Instal.techniques matériel outillage indus.	187 546				
Instal.générales agenc.aménag.divers	22 227				
Matériel de transport	9 872				
Matériel de bureau informatique mobilier	68 912				
TOTAL	579 259				
TOTAL GENERAL	580 944				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	14 531	1 599	13 299		2 831
Autres provisions pour dépréciation	7 972	70	4 862		3 180
TOTAL	22 503	1 669	18 161		6 011
TOTAL GENERAL	22 503	1 669	18 161		6 011
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		1 599	13 299		
financières		70	4 862		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	335	335	
Clients douteux ou litigieux	3 764	3 764	
Autres créances clients	51 487	51 487	
Personnel et comptes rattachés	6 952	6 952	
Taxe sur la valeur ajoutée	679 849	679 849	
Divers état et autres collectivités publiques	116 847	116 847	
Débiteurs divers	349 506	349 506	
Charges constatées d'avance	25 050	25 050	
TOTAL	1 233 790	1 233 790	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 731	1 731		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 214 763	381 163	1 541 531	292 069
Emprunts et dettes financières divers	550	550		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 674 183	2 674 183		
Personnel et comptes rattachés	247 376	247 376		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	224 626	224 626		
Taxe sur la valeur ajoutée	50 698	50 698		
Autres impôts taxes et assimilés	129 264	129 264		
Groupe et associés	2 779 146	2 779 146		
Autres dettes	413 622	413 622		
Produits constatés d'avance	371	371		
TOTAL	8 736 329	6 902 728	1 541 531	292 069
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 246 451			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	31 688			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	2 500			2 500

Répartition du capital

- SAS GUILLAR : 2 500 actions (100 %)

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
Clientèle Rayons trad	114 337			114 337
Droit au bail Superchauss	70 000			70 000
FDC SOFRADIS (supérette)			160 000	160 000
FDC ARGUIL (point-chaud)			100 000	100 000
Total	184 337		260 000	444 337

Les valeurs figurant dans les comptes 2019 correspondent à l'acquisition de droit au bail relatif à des locaux repris par la société, ainsi qu'aux transferts d'activité de l'ancien magasin d'ILLE SUR TET.

En application du règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, la société a décidé de ne pas amortir ni déprécier cet actif incorporel, au regard des considérations suivantes :

- le fonds commercial est présumé avoir une durée de vie non limitée qui ne justifie pas son amortissement

- la valeur comptable du fonds de commerce du magasin pris dans son ensemble n'est pas inférieure à sa valeur actuelle, ce qui justifie l'absence de dépréciation.

En effet, la valorisation du fonds "supermarché", établie selon la méthode généralement retenue par les enseignes de grande distribution (multiple de mois de CA hors station), excède nettement la somme des valeurs comptables des éléments composant le fonds de commerce.

Les performances commerciales de l'exercice 2019 ne remettent pas en cause cette analyse qui est confortée par les performances commerciales de l'exercice 2020 en cours.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
2ND-OEUVRE & AG.CONST° SOL AUT	Linéaire	10 à 20 ans
INST.TECHN/ I.SOL AUTRUI	Linéaire	10 ans
INSTALLAT° STATION SERVICE	Linéaire	7 ans
INSTALLATIONS TECH. FROID	Linéaire	5 à 7 ans
MATERIEL COMMERCIAL & BUREAU	Linéaire	3 à 10 ans
AAI DIVERS	Linéaire	5 à 10 ans
MATERIEL DE TRANSPORT	Linéaire	5 ans
MAT. BUREAU & INFO, MOBILIER	Linéaire	3 à 7 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	1 874 730	1 691 396	183 334	
Approvisionnements				
- Autres approvisionnements	12 795	3 250	9 545	
Total I	1 887 525	1 694 646	192 879	
Production				
Production en cours				

Valorisation du stock :

Le prix d'achat des marchandises vendues par la centrale d'approvisionnement Système U sont "nets" de toute marge dégagée pour le fonctionnement de celle-ci.

Les frais de l'enseigne (ICM) sont facturés par la centrale en tant que cotisations dans les comptes de frais généraux 628xxx.

La société SILDIS valorise son stock "centrale" pour le montant incluant les ICM, conformément aux pratiques de l'enseigne et aux possibilités offertes par l'outil de gestion.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	169 231
Disponibilités	1 100
Total	170 332

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 281
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 600
Dettes fiscales et sociales	392 134
Autres dettes	1 200
Total	480 215

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 050
Total	25 050
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	371
Total	371

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	75
Total	79

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 900 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 900 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 214 763
Total	2 214 763

Emprunt CRCA 2 500 000 € (compte 164200)

- Capital restant dû : 2 214 763 €
- Garantie : caution de la SAS GUILLAR pour 2 500 000 € en principal, plus intérêts, commissions et frais accessoires.
- Garantie : nantissement du fonds de commerce en rang utile.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Tous âges confondus		107 356
Engagement total		107 356

Hypothèses de calculs retenues

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 65-67 ans à taux plein
- table de mortalité INSEE 2018
- revalorisation des salaires de 2% toutes catégories confondues
- turn over faible pour les cadres et fort pour les non-cadres
- taux d'actualisation de 0.77 % (inflation comprise)
- Convention collective n° 3305 "Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire"

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GUILLAR	SAS	76 225	ILLE SUR TET

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- TICFE	69 887	77100000
- Dons alimentaires	7 265	77130000
- Régularisations divers Actifs & Passifs	50 119	77180000
- Convention produits accessoires SU	742 213	77182000
Total	869 484	
Charges exceptionnelles		
- Dons alimentaires	7 265	67130000
- Régularisations divers Actifs & Passifs	97 584	67180000
- Régularisations comptes CSF	124 105	67180100
Total	228 954	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

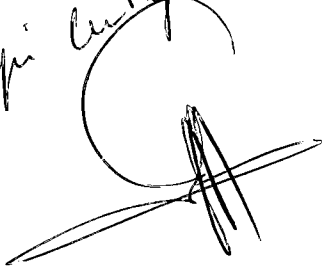
Nature	Montant
Transferts de charges d'exploitation	4 988
Sinistres location U	1 119
Assurance	51 160
IJSS	13 517
Avantage en nature véhicule	7 500
Recyclage cartons	1 655
Refacturations diverses	9 998
Transferts de charges exceptionnel	1 050
Total	90 987

SAS SILDIS

Siège social : Lieudit Camp Llarg
Centre commercial du Ribéral - 66130 ILLE-SUR-TET
R.C.S : PERPIGNAN 413 474 792

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2019

Per copie autografa


advance

Bernard **FOURCADE**
Stéphane **FOURCADE**
Marc **COCHAUX**

Experts comptables
Commissaires aux comptes

SILDIS

Lieudit Camp Llarg
Centre commercial du Ribéral
66130 ILLE SUR TET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2019

Aux Actionnaires de la Société par actions simplifiée SILDIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée SILDIS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre président, sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fourcade Audit Associés – F.2.A.

SAS au capital de 27 750 euros / RCS Perpignan B 390 700 029 / APE 6920 Z

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes près la Cour d'appel de Montpellier

Site : www.advance-conseil.com – Mail : contact@advance.pro – Tél. : 04 68 50 22 74 – Fax : 04 68 67 36 11

Perpignan : 1 avenue Jean Giono – 66100 Perpignan

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux actionnaires.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux actionnaires appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

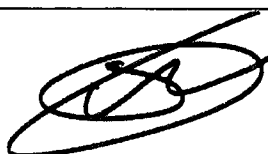
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Perpignan le 20 octobre 2020

Le commissaire aux comptes



ADVANCE AUDIT
SAS FOURCADE AUDIT ASSOCIES F.2.A

Stéphane FOURCADE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 250	4 618	632	2 317	1 685-	72.73-
	Fonds commercial (1)	444 337		444 337	444 337		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	3 138 427	1 622 272	1 516 155	1 648 865	132 710-	8.05-
	Installations techniques, matériel et outillage	1 942 317	1 061 664	880 654	942 589	61 935-	6.57-
	Autres immobilisations corporelles	785 356	316 815	468 540	517 325	48 785-	9.43-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes	12 880		12 880		12 880	
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	12 724		12 724	12 724			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	617		617	603	14	2.28	
Prêts							
Autres immobilisations financières	335		335	335			
Total II	6 342 242	3 005 369	3 336 873	3 569 095	232 222-	6.51-	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	12 795		12 795	3 250	9 545	293.68
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 874 730		1 874 730	1 691 396	183 334	10.84
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	55 251	2 831	52 420	148 620	96 200-	64.73-
	Autres créances	1 153 154		1 153 154	2 160 469	1 007 314-	46.62-
Capital souscrit - appelé, non versé							
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	35 601	3 180	32 421	27 630	4 791	17.34
	Disponibilités	2 719 770		2 719 770	1 944 023	775 747	39.90
	Charges constatées d'avance (3)	25 050		25 050	15 609	9 441	60.49
	Total III	5 876 351	6 011	5 870 340	5 990 996	120 656-	2.01-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 218 593	3 011 380	9 207 213	9 560 091	352 878-	3.69-	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

335

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	40 000	40 000		
	Réserves				
	Réserve légale	4 000	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	331 694	284 356	47 337	16.65
	Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	95 191	47 337	47 853	101.09	
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I	470 884	375 694	95 191	25.34	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 214 763	1 459 193	755 571	51.78
	Concours bancaires courants	1 731	11 244	9 512-	84.60-
	Emprunts et dettes financières diverses	2 779 696	3 300 152	520 457-	15.77-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 674 183	3 356 517	682 334-	20.33-	
Dettes fiscales et sociales	651 963	730 960	78 997-	10.81-	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	413 622	325 977	87 645	26.89	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	371	355	16	4.39
	Total IV	8 736 329	9 184 397	448 069-	4.88-
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		9 207 213	9 560 091	352 878-	3.69-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

6 902 728 7 930 735

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	31 632 196		31 632 196	28 808 876	2 823 320	9.80
Production vendue de biens						
Production vendue de services	198 631		198 631	133 630	65 001	48.64
Chiffre d'affaires NET	31 830 828		31 830 828	28 942 506	2 888 321	9.98
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			4 914	12 324	7 409-	60.12-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			103 236	116 322	13 086-	11.25-
Autres produits			605	633	28-	4.47-
Total des Produits d'exploitation (I)			31 939 583	29 071 785	2 867 798	9.86
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			25 682 525	23 961 631	1 720 894	7.18
Variation de stock (marchandises)			192 879-	17 484	210 363-	NS
Achats de matières premières et autres approvisionnements			82 549	29 271	53 279	182.02
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			3 601 177	2 952 182	648 994	21.98
Impôts, taxes et versements assimilés			283 013	316 993	33 979-	10.72-
Salaires et traitements			1 828 309	1 568 201	260 108	16.59
Charges sociales			442 383	389 064	53 319	13.70
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			580 944	484 681	96 263	19.86
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 599	1 250	349	27.90
Dotations aux provisions						
Autres charges			28 464	4 169	24 295	582.76
Total des Charges d'exploitation (II)			32 338 085	29 724 926	2 613 159	8.79
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			398 502-	653 141-	254 639	38.99
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	29 168	25 984	3 184	12.25
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	4 862		4 862	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	34 029	25 984	8 045	30.96
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	70	6 153	6 083	98.86
Intérêts et charges assimilées (4)	45 102	43 514	1 588	3.65
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	45 172	49 668	4 495	9.05
2. Résultat financier (V-VI)	11 143	23 684	12 540	52.95
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	409 645	676 824	267 179	39.48
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	869 484	767 260	102 224	13.32
Produits exceptionnels sur opérations en capital		19 000	19 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 050		1 050	
Total VII	870 534	786 260	84 274	10.72
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	228 954	6 626	222 329	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		55 473	55 473	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	228 954	62 099	166 856	268.69
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	641 579	724 161	82 582	11.40
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	60 932		60 932	
Impôts sur les bénéfices (X)	75 812		75 812	
Total des produits (I+III+V+VII)	32 844 146	29 884 030	2 960 117	9.91
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	32 748 956	29 836 692	2 912 263	9.76
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	95 191	47 337	47 853	101.09

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail Immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont Intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 207 212.88 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 31 830 827.59 Euros et dégagant un bénéfice de 95 190.63 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Rappels annexe 2018 et Comparabilité des comptes

Changement d'enseigne début mai 2018

La société SILDIS, qui exploitait un supermarché sous l'enseigne CARREFOUR MARKET est devenue adhérente de la Coopérative Système U Centrale Régionale Sud et exploite désormais son magasin sous l'enseigne SUPER U depuis le début du mois de mai 2018.

Des travaux d'ampleur ont été réalisés au cours de l'exercice pour réorganiser complètement le point de vente en conformité avec le concept de la nouvelle enseigne.

Le magasin est resté ouvert pendant cette période de travaux qui a pris fin au début du quatrième trimestre 2018.

La réouverture commerciale officielle dans la nouvelle configuration a eu lieu le 25 octobre 2018.

Changement de présidence

En date du 03 décembre 2018, la SAS GUILLAR, associée unique de la SAS SILDIS, a pris acte de la démission de Monsieur Ghislain GAUBERT de ses fonctions de Président de la société et de Madame Marie-Louise GAUBERT de ses fonctions de Directeur Général.

La société GUILLAR est nommée Présidente en remplacement à compter du 10 septembre 2018 et ce, pour une durée indéterminée.

Produits exceptionnels relatifs aux subvention d'enseigne U

En tant que nouvel adhérent au réseau, la Coopérative Système U a subventionné la société SILDIS au titre de deux dispositifs :

- une aide spécifique régionale d'accompagnement pour un montant total de 452 875 € HT provisionnée en 2018 et versée en totalité en 2019.
- une subvention d'ouverture pour un montant total de 905 750 € HT, décomposée en deux parties de 75 % et 25 %.

En 2018, au vu des dispositions conventionnelles, la subvention d'ouverture a été provisionnée à hauteur de 163 538 € hors TVA, correspondant à un prorata temporis de 65/360ème puisque la réouverture du point de vente a eu lieu le 25 octobre 2018.

En 2019, SILDIS a donc constaté un produit exceptionnel de 742 213 € correspondant au solde de cette subvention d'ouverture.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Frais de siège & prestations de services de la société GUILLAR

Au regard des importants changements intervenus dans le groupe GUILLAR au cours de l'année 2018 (cession de la filiale CARGO, achat de la filiale PAVAR, changement de Gouvernance au sein des sociétés, etc.), le calcul des frais de siège et prestations de services à été refondé afin de mieux correspondre à la nouvelle organisation opérationnelle du groupe.

En prenant en compte ces nouvelles dispositions, le montant facturé à la société SILDIS par la société GUILLAR pour l'exercice 2019, s'élève à :

- Prestations de services : 154 159 € HT
- Rémunération de la Présidence : 60 000 € HT
- Rémunération de l'animation du groupe : 102 513 € HT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

La société a réussi à maintenir son niveau d'activité habituel durant la période de confinement et ne s'attend aucunement à un impact négatif sur les comptes de l'exercice en cours. A la date d'arrêt des comptes des états financiers de la société au 31 décembre 2019, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale

La société SILDIS a opté pour entrer dans le groupe d'intégration fiscale dont la société mère est la SAS GUILLAR.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	449 587		
TOTAL	449 587		
Constructions sur sol d'autrui	990 279		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 982 096		166 052
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 816 706		125 611
Installations générales agencements aménagements divers	201 303		29 067
Matériel de transport	66 829		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	464 998		23 159
Avances et acomptes			12 880
TOTAL	5 522 211		356 769
Autres participations	12 724		
Autres titres immobilisés	603		14
Prêts, autres immobilisations financières	335		
TOTAL	13 662		14
TOTAL GENERAL	5 985 460		356 782

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			449 587	449 587
Constructions sur sol d'autrui			990 279	990 279
Installations générales agencements aménagements constr.			2 148 148	2 148 148
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 942 317	1 942 317
Installations générales agencements aménagements divers			230 370	230 370
Matériel de transport			66 829	66 829
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			488 157	488 157
Avances et acomptes			12 880	12 880
TOTAL			5 878 979	5 878 979
Autres participations			12 724	12 724
Autres titres immobilisés			617	617
Prêts, autres immobilisations financières			335	335
TOTAL			13 676	13 676
TOTAL GENERAL			6 342 242	6 342 242

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 933	1 685		4 618
Constructions sur sol d'autrui	527 288	76 257		603 545
Installations générales agencements aménagements constr.	804 282	214 445		1 018 727
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	874 117	187 546		1 061 664
Installations générales agencements aménagements divers	136 998	22 227		159 225
Matériel de transport	55 778	9 872		65 650
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 029	68 912		91 941
TOTAL	2 421 492	579 259		3 000 751
TOTAL GENERAL	2 424 425	580 944		3 005 369

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 685				
Constructions sur sol d'autrui	76 257				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	214 445				
Instal.techniques matériel outillage indus.	187 546				
Instal.générales agenc.aménag.divers	22 227				
Matériel de transport	9 872				
Matériel de bureau informatique mobilier	68 912				
TOTAL	579 259				
TOTAL GENERAL	580 944				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	14 531	1 599	13 299		2 831
Autres provisions pour dépréciation	7 972	70	4 862		3 180
TOTAL	22 503	1 669	18 161		6 011
TOTAL GENERAL	22 503	1 669	18 161		6 011
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		1 599	13 299		
financières		70	4 862		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	335	335	
Clients douteux ou litigieux	3 764	3 764	
Autres créances clients	51 487	51 487	
Personnel et comptes rattachés	6 952	6 952	
Taxe sur la valeur ajoutée	679 849	679 849	
Divers état et autres collectivités publiques	116 847	116 847	
Débiteurs divers	349 506	349 506	
Charges constatées d'avance	25 050	25 050	
TOTAL	1 233 790	1 233 790	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 731	1 731		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 214 763	381 163	1 541 531	292 069
Emprunts et dettes financières divers	550	550		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 674 183	2 674 183		
Personnel et comptes rattachés	247 376	247 376		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	224 626	224 626		
Taxe sur la valeur ajoutée	50 698	50 698		
Autres impôts taxes et assimilés	129 264	129 264		
Groupe et associés	2 779 146	2 779 146		
Autres dettes	413 622	413 622		
Produits constatés d'avance	371	371		
TOTAL	8 736 329	6 902 728	1 541 531	292 069
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 246 451			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	31 688			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	2 500			2 500

Répartition du capital

- SAS GUILLAR : 2 500 actions (100 %)

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle Rayons trad	114 337			114 337	
Droit au bail Superchauss	70 000			70 000	
FDC SOFRADIS (supérette)			160 000	160 000	
FDC ARGUIL (point-chaud)			100 000	100 000	
Total	184 337		260 000	444 337	

Les valeurs figurant dans les comptes 2019 correspondent à l'acquisition de droit au bail relatif à des locaux repris par la société, ainsi qu'aux transferts d'activité de l'ancien magasin d'ILLE SUR TET.

En application du règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, la société a décidé de ne pas amortir ni déprécier cet actif incorporel, au regard des considérations suivantes :

- le fonds commercial est présumé avoir une durée de vie non limitée qui ne justifie pas son amortissement
- la valeur comptable du fonds de commerce du magasin pris dans son ensemble n'est pas inférieure à sa valeur actuelle, ce qui justifie l'absence de dépréciation. En effet, la valorisation du fonds "supermarché", établie selon la méthode généralement retenue par les enseignes de grande distribution (multiple de mois de CA hors station), excède nettement la somme des valeurs comptables des éléments composant le fonds de commerce.

Les performances commerciales de l'exercice 2019 ne remettent pas en cause cette analyse qui est confortée par les performances commerciales de l'exercice 2020 en cours.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
2ND-OEUVRE & AG.CONST° SOL AUT	Linéaire	10 à 20 ans
INST.TECHN/ I.SOL AUTRUI	Linéaire	10 ans
INSTALLAT° STATION SERVICE	Linéaire	7 ans
INSTALLATIONS TECH. FROID	Linéaire	5 à 7 ans
MATERIEL COMMERCIAL & BUREAU	Linéaire	3 à 10 ans
AAI DIVERS	Linéaire	5 à 10 ans
MATERIEL DE TRANSPORT	Linéaire	5 ans
MAT. BUREAU & INFO, MOBILIER	Linéaire	3 à 7 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	1 874 730	1 691 396	183 334	
Approvisionnements				
- Autres approvisionnements	12 795	3 250	9 545	
Total I	1 887 525	1 694 646	192 879	
Production				
Production en cours				

Valorisation du stock :

Le prix d'achat des marchandises vendues par la centrale d'approvisionnement Système U sont "nets" de toute marge dégagée pour le fonctionnement de celle-ci.

Les frais de l'enseigne (ICM) sont facturés par la centrale en tant que cotisations dans les comptes de frais généraux 628xxx.

La société SILDIS valorise son stock "centrale" pour le montant incluant les ICM, conformément aux pratiques de l'enseigne et aux possibilités offertes par l'outil de gestion.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	169 231
Disponibilités	1 100
Total	170 332

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 281
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 600
Dettes fiscales et sociales	392 134
Autres dettes	1 200
Total	480 215

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 050
Total	25 050
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	371
Total	371

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	75
Total	79

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 900 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 900 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 214 763
Total	2 214 763

Emprunt CRCA 2 500 000 € (compte 164200)

- Capital restant dû : 2 214 763 €
- Garantie : caution de la SAS GUILLAR pour 2 500 000 € en principal, plus intérêts, commissions et frais accessoires.
- Garantie : nantissement du fonds de commerce en rang utile.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Tous âges confondus		107 356
Engagement total		107 356

Hypothèses de calculs retenues

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 65-67 ans à taux plein
- table de mortalité INSEE 2018
- revalorisation des salaires de 2% toutes catégories confondues
- turn over faible pour les cadres et fort pour les non-cadres
- taux d'actualisation de 0.77 % (inflation comprise)
- Convention collective n° 3305 "Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire"

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GUILLAR	SAS	76 225	ILLE SUR TET

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

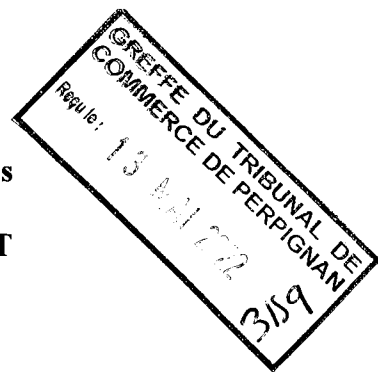
Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- TICFE	69 887	77100000
- Dons alimentaires	7 265	77130000
- Régularisations divers Actifs & Passifs	50 119	77180000
- Convention produits accessoires SU	742 213	77182000
Total	869 484	
Charges exceptionnelles		
- Dons alimentaires	7 265	67130000
- Régularisations divers Actifs & Passifs	97 584	67180000
- Régularisations comptes CSF	124 105	67180100
Total	228 954	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Transferts de charges d'exploitation	4 988
Sinistres location U	1 119
Assurance	51 160
IJSS	13 517
Avantage en nature véhicule	7 500
Recyclage cartons	1 655
Refacturations diverses	9 998
Transferts de charges exceptionnel	1 050
Total	90 987

SILDIS
SOCIETE ILLOISE DE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : Lieudit Camp Llarg
Centre Commercial du Ribéral, 66130 ILLE-SUR-TET
413 474 792 RCS PERPIGNAN



DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter intégralement le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 95.191 euros en totalité au compte "autres réserves".

L'associé unique précise en outre qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente
GUILLAR
M. Ghislain GAUBERT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Gaubert', written over the printed name 'M. Ghislain GAUBERT'.